

**CONTRIBUTION
A L'HISTOIRE DES
TRANSPORTS
AU XIX^e SIECLE**

Par J.P. DUBREUIL

Préparé sous la direction de P.GONNET, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, un mémoire de maîtrise de Jean-Pierre DUKIEUEL apporte une importante contribution non seulement à l'histoire des Transports Maritimes au XIXe siècle, mais aussi à l'histoire de la Marine Militaire et à celle de l'Arsenal de Toulon; il s'agit d'une Étude sur "La vapeur dans la marine de guerre, Toulon, 1830-1860". Ce travail a pour objet de définir les conséquences de l'avènement de la navigation à vapeur dans le développement de l'Arsenal maritime de Toulon; il n'est donc pas étranger à la perspective des recherches d'histoire urbaine entreprises à Nice depuis plus d'un an.

On se contentera ici de présenter données et conditions de recherches ainsi que les principaux résultats.

PRINCIPAUX ASPECTS DU DEVELOPPEMENT.

1- Cette mutation dans les techniques maritimes, l'adoption du moteur à vapeur, a d'importants effets sur les Infrastructures de l'arsenal;

- Perfectionnement des installations
- Extension, considérable hors des limites déjà atteintes
- Rassemblement de tous les services des bâtiments à vapeur dans une seule enceinte.

Les projets de l'administration ont alors pour but la création d'un Arsenal réservé à l'usage exclusif de la navigation à vapeur, chargé de fournir les moyens d'assurer complètement l'avenir de la nouvelle Marine, en la séparant de la Marine à voiles -1830, c'est pour Toulon le début de l'ère de la Marine à vapeur; 1857 est l'année de la victoire des novateurs. De 1830 à 1860, les événements politiques en Méditerranée donnent au port de Toulon une importance considérable. Sans parler des armements qu'il exécute en grand nombre, il est chargé de l'entretien et effectuant du ravitaillement des bâtiments à vapeur/e des liaisons avec l'Algérie; un service régulier de correspondance par bâtiments à vapeur de la Marine de guerre est établi à Toulon pour le transport du personnel et du matériel nécessaires.

2- Cette mutation des techniques entraîne celle de l'organisation de l'Arsenal.

La construction des navires à voile était une industrie simple, obéissant de vieilles traditions. L'apparition des navires de guerre à vapeur provoque des changements radicaux dans le travail des chantiers de construction navale de l'Arsenal; ce travail, d'artisanal, devient industriel; il exige une différenciation de plus en plus poussée des tâches; au façonnement du bois succède la mise en œuvre du fer.

Cette nouvelle technique ne triomphe pas immédiatement: jusqu'au milieu du siècle, les officiers de marine reprochent aux bâtiments à vapeur la fragilité des machines, la consommation excessive de charbon, l'extrême vulnérabilité des roues à aubes: ces défauts condamnent ces bâtiments à n'être longtemps que de simples remorqueurs ou des estafettes, puis, avec des tonnages plus importants, de transports de troupes; les avaries sont nombreuses; les officiers ne voient pas dans la propulsion à vapeur la technique qui triomphera de la navigation à voiles; c'est l'hélice qui impose la machine à vapeur dans la marine, l'hélice et la volonté de Dupuy de Lame; le lancement du "Napoléon" frappa l'opinion publique; la démonstration de la supériorité de la vapeur est alors faite.

3- Le développement de l'Arsenal est une des causes de la croissance de Toulon; bien que cette croissance reste à étudier, on peut remarquer que la population du grand port passe de 21.000 habitants en 1800, à 69.000 en 1850, puis à 78.000 en 1890; en 1900, la ville est classée parmi les cités de plus de 100.000 âmes.

CHRONOLOGIE SOMMAIRE.

1623 - Essais de machines à vapeur sur de petits bâtiments utilisés comme marqueurs aux abords des ports et des rades.

1827 - Le port ne compte qu'un seul bâtiment à vapeur.

1826 - Lancement du premier bâtiment à vapeur pourvu d'un armement le "Sphynx", construit à Rochefort, modèle pour tous les vapeurs construits jusqu'en 1845.

1830.- h la veille de l'expédition d'Alger, le port compte 7 bâtiments à vapeur. Le "Sphynx" est affecté au port de Toulon et prend part à l'expédition d'Alger, ainsi que 6 autres bâtiments semblables. (Cette date est le point de départ de l'étude ici présentée). Une ordonnance royale prescrit l'établissement, à l'Arsenal de Toulon, d'un atelier spécialisé dans les travaux concernant l'entretien et la réparation des machines à vapeur.

1844 - Création, à l'Arsenal, d'un atelier spécial destiné à construire des coques en fer pour les bâtiments à vapeur; il faut recourir à des ouvriers différents de ceux de la construction navale traditionnelle: mécaniciens et ajusteurs de formation professionnelle nouvelle. Les bâtiments à vapeur participent à l'expédition du Maroc.

1848 - L'effectif de l'Arsenal est d'environ 5.000 hommes; il a doublé depuis le début du siècle.

1649 - Les bâtiments à vapeur participent à l'expédition de Rome. 1850 - Le port compte 50 bâtiments à vapeur.

Toulon, est en chantier puis lancé, le "Napoléon", vaisseau de combat de 90 canons; pour la première fois, dans la marine de guerre française, la voile est subordonnée à la vapeur; le succès est dû au jeune ingénieur du Génie Maritime Dupuy de Lôme alors en fonction à l'Arsenal.

1857 - Une disposition de loi décide qu'à partir du 1er janvier 1837, tout navire non pourvu de machines à vapeur cesserait d'être considéré comme navire de guerre.

1860 - Grâce aux efforts de Dupuy de Lôme, alors en fonction à l'arsenal, la France possède un navire de guerre, à vapeur et cuirassé, le "Gloire", construit et mis à l'eau à Toulon.

L'Arsenal compte environ 200 navires à vapeur sur sa liste d'unités.

Les sources de ce mémoire.

Grâce à la bienveillance des autorités militaires de l'Arsenal et des autorités civiles de la Ville de Toulon, les dépôts suivants ont pu être visités.

a) - Les archives de l'Arsenal.

Au sein de l'Administration de la Marine de guerre, l'Arsenal de Toulon est compris dans le 6e arrondissement jusqu'en 1810, dans le 5e de 1810 à 192E, dans la IIIe Région maritime inscrite.

Historique.

Les documents qui sont conservés sont constitués par les dépôts successifs des bureaux des différents services de la Marine à Toulon. La création d'un dépôt regroupant les archives de tous les services ne date que de 1920.

Un arrêté ministériel du 25 décembre 1920 fixa l'organisation des dépôts d'archives dans les ports militaires.

- Les dépôts recevront des services les documents ayant plus de trente ans.

- Un classement particulier est imposé, le même pour tous les dépôts des ports militaires.

- A la tête du dépôt on place un archiviste paléographe, qui tous les ans rend compte de ses activités dans un rapport adressé au Ministre en suivant les voies hiérarchiques: Etat-major, Service historique.

Archivistes paléographes des archives du port de Toulon:

- M. Bruno DURAND - 1921/1933
- Melle Jeanne VARANGEOT - 1934/1935
- Melle Mireille FORGET - depuis. 1936

Aujourd'hui le dépôt des archives est toujours régi pour le fonds par l'arrêté du 25 décembre 1920, mais quelques changements sont à relever: les dépôts faits par les services le sont:

- au bout de 10 ans, pour les services à terre
- à partir de 5 ans, pour les services embarqués
- au bout de 2 ans, pour les messages, très nombreux.

Les archives conservées remontent en général à l'année 1720; on en trouve cependant quelques unes pouvant remonter à 1660. Les locaux qui les abritent se trouvent au centre des archives du port à Toulon, Place d'Armes, et au Fort du Faron.

Le classement et l'intérêt des pièces.

Les rapports annuels relatent tous les problèmes de l'organisation interne qui peuvent se poser; locaux, mobilier, personnel, crédits, versement d'archives....

Ces archives, qui servent naturellement aux services de la Marine qui peuvent y avoir recours, sont ouvertes aussi aux chercheurs munis d'une autorisation de la Préfecture maritime. Comme dans tout dépôt d'archives, ne leur sont remis en consultation que des archives ayant plus de 50 ans d'âge.

Des répertoires, couvrant une très grande partie des archives, permettent de retrouver rapidement les documents souhaités, classés suivant un ordre bien défini, le même pour les archives de la Marine dans tous les ports.

A l'intérieur des séries, les dépêches sont classées d'après les bureaux d'où elles proviennent. Elles sont entièrement manuscrites mais présentent au XIXe siècle, un en-tête imprimé. Les sujets de ces dépêches sont assez vite repérables grâce aux précisions mises dans la marge et aux tables analytiques que contiennent certains registres.

Voici le Cadre de classement des archives du port y de l'origine à 1944:

A- Commandement de la Marine dans le port de Toulon.

C- Forces navales -l'intérêt de cette série réside dans le fait qu'elle concerne l'équipage d'un bâtiment, et le bâtiment lui-même, car on y indique les ports et les dates de relâche. Dans cette série on trouve enfin les journaux de bord relatant la vie de tous les jours d'un bâtiment.

Il est important de préciser que le 6 janvier 1840, le Ministre de la Marine décida, dans l'intérêt du perfectionnement de la navigation à vapeur, qu'il serait tenu, sur tous les bâtiments de l'Etat, un journal de bord, spécialement destiné à constater et conserver les diverses observations auxquelles pourra donner lieu la conduite des machines et des chaudières.

D- Ports et arsenaux - Cette série concerne principalement la direction du port, institution qui remonte aux origines de l'organisation maritime. La Direction des mouvements du port (1828-1924) a pour mission de s'occuper des bâtiments, qui, après leur service en mer, se trouvent au port.

E- Services administratifs - Cette série englobe tous les services importants de l'Arsenal; intendance, armements, approvisionnements, vivres et subsistances, bureaux de la solde. Enfin on y trouve les marchés et travaux passés entre un fournisseur civil et la Marine. On apprend ainsi à quel genre de fournisseurs la Marine avait à faire et pour quelles quantités.

F- Services sanitaires.

G- Constructions navales.

M.- Artillerie navale,

K.- Travaux hydrauliques - Cette série concerne les travaux de construction et d'entretien des établissements divers qui constituent l'Arsenal: bassins, quais, ateliers et aubes constructions que l'on trouve dans son enceinte.

Contrôle de l'Administration de la Marine. Personnel.

L- Contrôle de l'Administration de la Marine

M- Personnel

N- Troupes de marine.

O- Institutions de répression - Cette série comprend les archives du bagne de Toulon (1682-1873), les jugements des conseils de guerre et des tribunaux maritimes.

P- Inscription maritime. L'inscription maritime est chargée de recenser les marins professionnels, afin d'assurer l'exercice de leurs droits et l'accomplissement de leurs obligations, notamment celle de servir militairement dans la Marine de l'Etat.

Q- Invalides et prises - Cette série concerne l'institution créée par Colbert (6 oct.1674) et qui assurait des secours accordés aux invalides de la marine. Elle comprend aussi les prises faites par les vaisseaux de l'Etat et conduites dans nos ports méditerranéens. Ces prises montrent l'intense activité de la marine française pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire.

R- Pays étrangers - Consulats.

S- Divers - Série groupant les collections et documents divers qui ne proviennent pas d'un fonds maritime.

T- Fonds photographique dont l'intérêt réside dans la reproduction de cartes, de documents.

U-

La Série A est la série la plus importante des archives. Elle comprend la correspondance reçue et envoyée par le commandant de la marine à Toulon, redevenu Préfet Maritime en 1826.

Ce dernier reçoit directement les ordres du Ministre et il a seul, pour la direction des différents services, la correspondance avec lui. La série a permis de suivre la vie du port de Toulon, à travers des ordres officiels concernant les divers services de la Marine. C'est pourquoi ce fonds est de première importance, et sert de base à la plupart des recherches, quel que soit le service intéressé.

Sa continuité, malgré les changements dans l'organisation de la Marine, est remarquable. L'importance de cette énorme série de 2254 articles n'a pas besoin d'être soulignée. Elle constitue la collection la plus complète où se trouvent conservées toutes les directives du département ministériel envoyées à ce qui fut le 5^e arrondissement maritime.

La Série M - Personnel; apporte de précieux renseignements sur les hommes ayant appartenu au Corps de la marine puisqu'il s'agit de registres matricules. (Matricule au féminin, c'est le volume; matricule au masculin c'est le n° attribué à l'homme). A Toulon on trouve enregistré et tenu à jour les services du personnel du port, classé par catégorie, après 1830. Pour chaque homme sont inscrits: l'état civil, les grades successifs, les désignations, ce qui permet de suivre toute une carrière.

Outre ces deux très importantes séries, il convient de consulter la série G qui concerne les Constructions navales, auxquelles est rattaché depuis 1640 le service des bâtiments à vapeur.

Le 2 septembre 1840, une lettre du ministre de la Marine aux autorités maritimes, annonce la création dans l'Arsenal d'un nouveau bureau dans la direction des ports.

Le Bureau des bâtiments à vapeur est chargé:

- de toutes les affaires relatives à la construction et à l'entretien des nouveaux, types

de bâtiments, et à leur emploi en mer;

– de l'administration des ateliers de l'Arsenal spécialement affectés à fabrication, et à la réparation des machines à vapeur.

Les travaux considérables dont la marine à vapeur va être désormais l'objet, les ateliers nouveaux à monter pour les exécuter, le personnel important qu'ils doivent occuper, les observations variées et toutes spéciales, auxquelles l'emploi des bâtiments à vapeur donne lieu, le parti à tirer de ces observations pour améliorer les machines et pour déterminer le meilleur usage à faire des divers bâtiments, d'après ses qualités ou ses défauts, l'organisation et l'administration des diverses lignes de correspondance existant déjà, ou qui devront être établies, sont autant de problèmes dont il importait à la Marine de rapprocher les détails pour les traiter avec tout l'esprit de suite nécessaire.

Hâter le développement de la navigation à vapeur, favoriser ses progrès, étudier tout ce qui a rapport à son emploi, suivre l'application des moyens nouveaux dont l'expérience et le savoir doivent successivement la doter. Tels sont les devoirs du Bureau des bâtiments à vapeur devenus plus impérieux encore depuis que de nouveaux services, auxquels les bâtiments à vapeur ont à concourir, ont déterminé une notable augmentation du nombre et de la puissance de ces bâtiments.

Toutes les lettres et dépêches de ce bureau ont donc un grand intérêt, non seulement pour tous les travaux exclusivement consacrés à la navigation à vapeur, mais aussi pour comprendre les événements politiques qui se déroulent en Méditerranée à partir de 1830 et auxquels vont participer les premières unités à vapeur de la marine.

b) La Bibliothèque du port.

Historique.

L'idée de la création d'une bibliothèque pour le port de Toulon date du 17 mars 1797. Mais la réalisation, amorcée puis abandonnée pour des raisons d'ordre matériel, vit réellement le jour en décembre 1816, grâce à l'action de l'Amiral Burgues de Missiessy qui démontra tous les avantages qu'offrait un pareil établissement dans le port de Toulon. Il considérait la Bibliothèque comme indispensable pour alimenter l'instruction de toutes les personnes au service de la Marine.

Installé à ses débuts dans un modeste pavillon, après de multiples vicissitudes, ce nouvel organisme fut transféré en 1841 à son site actuel, aménagé dans le bâtiment construit pour la "Majorité générale", le Tribunal maritime et la Bibliothèque.

Jusqu'en 1842, l'entrée de la Bibliothèque se faisait à partir de l'Arsenal. Cet accès présentait de nombreux inconvénients, en particulier pour les officiers en retraite, et pour les civils. Aussi l'entrée par l'Arsenal fut elle supprimée, et remplacée par celle que l'on utilise aujourd'hui: l'entrée du Tribunal maritime, place d'Armes à Toulon.

Intérêt des collections.

Une aide précieuse dans la recherche de la documentation est apportée par la consultation des nombreux volumes de la Bibliothèque du port composée à ce jour de plus de 40.000 volumes, périodiques et revues; on y trouve une documentation abondante:

– sur l'histoire maritime, et les différentes guerres européennes et coloniales;

– sur les expéditions navales ou scientifiques;

– sur les marins dont l'action héroïque ou, plus souvent, discrète, a constitué le patrimoine de gloire dont peut s'enorgueillir la Marine. navigation à vapeur mais aussi pour comprendre les événements politiques qui se déroulent en Méditerranée à partir de 1830 et auxquels vont participer les premières unités à vapeur de la marine.

Enfin la Bibliothèque du port possède de très nombreux ouvrages ayant trait à l'économie, aux techniques navales et à la législation maritime.

Outre le Journal Officiel, et le Bulletin Officiel de la Marine la Bibliothèque est abonnée à de nombreuses revues dont:

- la Revue maritime, la Revue Française d'Histoire d'Outre-mer,
- la Revue historique de l'Armée. le Journal de la Marine marchande.

Elle reçoit régulièrement les Annales de l'Académie du Var, le Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon ainsi que l'Annuaire du Service hydrographique.

L'accès de la Bibliothèque du port est réservé aux officiers des divers corps de la marine, à ses fonctionnaires civils, aux officiers marinières, quartiers-mâtres et matelots. Toutefois, les personnes étrangères à la Marine peuvent être autorisées par la Préfecture Maritime à consulter les manuscrits et les ouvrages de la Bibliothèque.

Les fonctions de conservateur sont confiées à un officier en retraite. Actuellement ce poste est occupé par le Commandant (e.r.) Bisson. Tous ceux qui préparent une étude sur un sujet précis trouvent auprès du personnel de la Bibliothèque une aide précieuse dans la recherche de leur documentation.

Pendant tout le XIXe siècle la Bibliothèque ne procéda que rarement à des achats sur place, mais fit connaître au ministre son choix, par l'intermédiaire du Préfet maritime. Par ailleurs, le ministre décidait parfois lui-même de doter la Bibliothèque d'ouvrages qu'elle n'avait pas demandés,

De 1830 à 1860, l'enrichissement a été considérable et a porté sur des ouvrages touchant à une grande diversité de sujets: ceci correspondait dans l'ensemble, à la formation classique et scientifique d'un officier de marine au XIXe siècle.

Enfin, il ne faut pas négliger dans une telle étude, les journaux publiés à Toulon au cours du XIXe siècle auxquels il appartenait principalement de traiter toutes les questions se rattachant à la Marine.

- c) La Bibliothèque de la Société des "Amis du Vieux Toulon et de sa région".

Une collection importante de journaux est déposée à la bibliothèque des "Amis du Vieux Toulon et de sa région" (1). Cette société civile, déclarée d'utilité publique le 7 janvier 1921, a un champ de travail très vaste puisqu'il comprend toutes les branches de l'histoire locale: histoire littéraire, politique, religieuse, artistique et maritime. Ses travaux ne sont pas strictement limités à l'histoire puisqu'ils comprennent aussi l'archéologie, l'ethnographie et la géographie régionale. Actuellement cette société est présidée par M. le Commandant (e.r.) Henry SOULARD.

Etudes, expositions, conférences, utilisation permanente de la Bibliothèque et de ses documents, telle est l'activité variée de cette société qui rend de précieux services à ceux qui s'intéressent à Toulon et à sa région.

LABORATOIRE D'HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE. NICE.

(1)-Société des Amis du Vieux Toulon, 69 Cours Lafayette - Toulon. (83).